

RETROCHAP

Rapport financier sur l'année 2021 à l'Assemblée Générale 2022



Les statuts de RETROCHAP stipulent dans l'article 9 relatif au rôle de l'Assemblée Générale :
« Elle délibère sur les rapports relatifs à la gestion du Comité de Direction et à la situation morale et financière de l'association ».

Le rapport sur l'activité de RETROCHAP durant l'année 2021 ainsi que le rapport de gestion (rapport moral) font l'objet de documents distincts, également soumis au vote de l'Assemblée Générale.

1. Faits marquants ayant une incidence sur les comptes de l'année 2021

Au titre de l'année écoulée il y a lieu de porter devant l'assemblée les faits marquants qu'il convient de mentionner dans le présent rapport pour la parfaite appréciation des comptes de l'année 2020.

En premier lieu il s'agit naturellement de la crise sanitaire et de ses effets réducteurs sur l'activité de RETROCHAP principalement durant le 1^{er} semestre de l'année écoulée. En volume financier les effets de cette crise apparaissent au niveau des totaux des recettes et dépenses enregistrées en 2021 environ de moitié inférieures par rapport au budget adopté par l'Assemblée Générale de début d'année. Il nous a été interdit de l'organiser en « présentiel » c'est pourquoi elle a été menée par correspondance courant février dernier. En effet, comme il était indiqué dans le document de présentation budgétaire 2021 « *le déroulement des activités de Retrochap au cours de l'année 2021 pourrait également pâtir de quelques contretemps.* ». C'est la raison pour laquelle le budget 2021 a été bâti sur l'hypothèse d'une année normale « *au fil de l'eau, afin de mesurer l'incidence des contretemps intervenus* ».

Et parmi ces contretemps, le plus visible fut sans doute l'absence de rassemblements mensuels de véhicules de janvier à juin 2021 dont il est possible d'estimer la perte de recettes entre 2 000 et 2 500 €. Pour autant le résultat financier 2022 de cette activité

ressort en un semestre proche de celui inscrit au budget grâce en particulier au résultat dégagé lors du rassemblement réussi qui s'est tenu pour la première fois à Chaingy en septembre.

Mais au-delà du manque à gagner financier l'absence de ces rassemblements de véhicules a pu être mal ressentie par les habitués, exposants et visiteurs, auxquels Rétrochap offre pour les uns un espace de visibilité de la passion automobile, pour les autres l'occasion de rêver et pour tous un moment d'échanges et de convivialité. De plus ces manifestations mensuelles du 1^{er} semestre sont pour beaucoup l'occasion de renouveler leur adhésion ou d'adhérer à l'association et nous devons constater que le niveau ambitieux de cotisations inscrit au budget 2021 n'a pu être atteint bien qu'étant demeuré quasi identique à 2020.

L'incidence de la crise sanitaire en 2021 se ressent également au niveau de l'organisation des rallyes. Ainsi au printemps les traditionnels « Rallye des jonquilles » et « Rallye du muguet » n'ont pu se dérouler.

De plus, une fois encore le séjour qui devait à l'origine se dérouler en 2020, reporté en mai 2021 en Bretagne, est à nouveau reporté en 2022, ceci sans incidence sur le compte de résultat 2021, les acomptes versés et encaissés étant inscrits au bilan au 31 décembre 2021 en charges et produits constatés d'avance.

2. la présentation des comptes

La méthode d'élaboration des comptes n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes. Comme l'année dernière la présentation comprend à la fois une approche synthétique et détaillée par activité ainsi que le formalisme comptable requis pour le dépôt et la justification des dossiers de subvention.

En conséquence, il est possible dans les lignes qui suivent de rendre compte de la situation financière de RETROCHAP selon trois optiques, chacune de celles-ci restituant naturellement le même résultat.

3. Les comptes de l'exercice 2021

Le résultat 2021 de RETROCHAP ressort en déficit à hauteur de 2 399,24 € contre un excédent de 1 701,47 € en 2020. Ce recul est en partie imputable aux effets de la crise sanitaire exposés plus haut mais également à l'absence en 2021 du produit exceptionnel enregistré en 2020 découlant de la vente d'un véhicule (4 CV) restauré au cours d'une année précédente. Cependant, le fruit des restaurations achevées ou en cours fin 2021 viendra abonder les comptes futurs. En cela le déficit constaté en 2021 n'est pas cause d'inquiétude.

Comme le montre le bilan ci-dessous, l'association dispose au 31 décembre 2021 d'une trésorerie résiduelle de 8 518,48 € dont 4 678,41 € proviennent du solde net affecté au

Rallye BRETAGNE, et 5 627,02 € des réserves cumulées constituées en fin d'année. A l'inverse le coût de restauration de la Dyane achevée en 2021, soit la trésorerie immobilisée à ce titre, est porté en stock pour 1 786,95 €.

Par rapport à la fin 2020 la trésorerie diminue de 5 123,06 € soit à minima le montant qu'il serait possible d'encaisser en cas de vente de la Dyane.

Actif		Passif	
Actif immobilisé		Réserves antérieures	8 026,26 €
Créances	2 355,38 €	Résultat de l'exercice	- 2 399,24 €
Stocks	1 786,95 €	TOTAL DES RESERVES	5 627,02 €
Banques	8 444,78 €	Dettes	
Caisse	73,70 €	Produits Perçus d'avance	7 033,79 €
TOTAL	12 660,81 €	TOTAL	12 660,81 €

Si en son état d'avancement à fin 2021, encore éloigné de la finalisation du projet, la restauration de la 402 ne peut faire l'objet d'une valorisation comptable en actif, le coût de revient de la restauration achevée de la Dyane se doit d'être inscrit en stock, s'agissant d'un actif réalisable.

Sous le format comptable imposé pour les demandes de subvention le compte de résultat de RETROCHAP est présenté dans le tableau qui suit sans qu'il reflète l'image financière des différentes activités.

CHARGES	Budget initial 2021	réel fin 12/2020	réel fin 12/2021	PRODUITS	Budget initial 2021	réel fin 12/2020	réel fin 12/2021
60 - ACHATS	13626,72	8218,66	10769,72	70 - VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	38946,78	5074,22	14459,83
Achats matières et fournitures	10930,63	7088,96	7466,65	P Ventes, produits finis, prestations de sce	38946,78	5074,22	14459,83
Autres fournitures	2696,09	1129,70	3303,07	73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION			
61 - SERVICES EXTERIEURS	1623,26	1652,32	2497,99	P Dotations et produits de tarification			
Locations	775,50	775,50	660,00	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2250,00	2150,00	1410,00
Entretien et réparation	20,94	300,00	1172,60	P Subventions d'Etat		1500,00	
Assurance	613,87	363,87	665,39	P Subventions Région			
Documentation	212,95	212,95		P Subventions Département			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	32569,80	7919,65	10136,17	P Subventions commune	750,00	650,00	300,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires	29851,19	5150,78	7860,00	P subvention fonds Européens			
Publicité, Publications	1438,48	1484,48	1527,88	P Subventions Emplois aidés			
Déplacements, missions	990,93	852,81	269,58	P Subventions publiques autres	1500,00		
Services bancaires, autres	289,20	431,58	478,71	P Subventions privées			1110,00
63 - IMPÔTS ET TAXES			168,66				
Impôts taxes sur rémunérations							
Autres impôts et taxes			168,66	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6120,00	3220,00	3405,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL				P Cotisations des Adhérents	3620,00	3220,00	3205,00
Rémunération des personnels				P Dons reçus	2500,00		200,00
Charges sociales				P Produits financiers	50,00	41,66	52,68
Autres charges de personnel				P Produits exceptionnels	150,00	8758,55	2513,95
Autres charges de gestion courante		145,00		P Transfert de charges	303,00	438,67	260,23
Charges financières							
Charges exceptionnelles		46,00	928,39	P Report de ressources non utilisées			
Dotation aux amortissements							
TOTAUX	47819,78	17981,63	24500,93	TOTAUX	47819,78	19683,10	22101,69
RESULTAT EN EXCEDENT		1701,47		RESULTAT EN DEFICIT			2399,24
TOTAUX	47819,78	19683,10	24500,93	TOTAUX	47819,78	19683,10	24500,93

La traduction financière synthétique des activités de RETROCHAP ressort en revanche dans le tableau suivant en emplois et ressources, ce qui diffère légèrement de la notion de charges et produits.

Résultat par activités	Budget 2021 emplois	REEL 2021 emplois	Budget 2021 ressources	REEL 2021 ressources	Budget 2021 résultat	REEL 2021 résultat
Fonctionnement général	4 004,25 €	3 965,24 €	4 780,00 €	4 062,06 €	775,75 €	96,82 €
Rassemblements de véhicules anciens	3 115,08 €	1 486,03 €	5 073,50 €	3 389,63 €	1 958,42 €	1 903,60 €
Restauration de véhicules d'époque	9 347,42 €	8 806,34 €	2 953,00 €	3 254,80 €	-6 394,42 €	-5 551,54 €
Organisation de rallyes champêtres	27 047,21 €	9 231,11 €	26 672,28 €	9 368,20 €	-374,93 €	137,09 €
Organisation de manifestations locales	4 305,82 €	138,82 €	6 091,00 €	1 055,00 €	1 785,18 €	916,18 €
Hors activité yc investissements	0,00 €	928,39 €	0,00 €	727,00 €	0,00 €	-201,39 €
Subventions	0,00 €	- €	2 250,00 €	300,00 €	2 250,00 €	300,00 €
TOTAUX ACTIVITE	47 819,78 €	23 627,54 €	47 819,78 €	21 429,69 €	0,00 €	-2 197,85 €
TOTAUX yc hors activité	47 819,78 €	24 555,93 €	47 819,78 €	22 156,69 €	0,00 €	-2 399,24 €

Par rapport au budget, nécessairement projeté en situation d'équilibre, il convient de remarquer que le déficit équivaut pour plus de 80 % aux ressources manquantes liées aux subventions non acquises. En effet alors qu'en 2020 Rétrochap avait bénéficié d'une subvention de 1 500 € du Fonds de Développement de la Vie Associative, elle n'y était pas éligible en 2021, mais pourrait l'être en 2022 si un appel à projet était lancé par l'Etat. Par ailleurs la subvention attribuée chaque année par la ville de La Chapelle Saint Mesmin a été réduite de plus de moitié, comme pour toutes les associations culturelles de la commune, passant pour Rétrochap de 650 € à 300 €.

Sur un autre plan, le déficit qui ressort de l'activité de restauration de véhicules d'époque et prévu dès le budget 2021 peut être considéré couvert dans le futur par la valeur quasi certaine de réalisation de la Dyane et sans doute plus encore par la valorisation future de la 402 en cas d'aboutissement du projet, positionné en termes calendaires en 2023.

Par rapport au budget initial, tel qu'il a été adopté et détaillé dans les documents transmis aux adhérents pour l'Assemblée Générale tenue par correspondance en début 2021, les comptes de l'année écoulée éclatés par dossiers s'établissent comme présentés dans le tableau qui suit.

Il est possible d'y observer, en isolant les charges et produits liés à la rubrique « Auvergne/Bretagne » que les charges de l'exercice 2021 s'établissent à hauteur de 72 % de la projection budgétaire alors que les produits réalisés en 2021 se limitent à 65 % de cette même prévision.

CHARGES	REEL FIN 12/2021	Budget 2021 AG	PRODUITS	REEL FIN 12/2021	Budget 2021 AG
4cv	- €		4cv	- €	
Dyane	1 243,60 €		Dyane	1 799,80 €	
Achat matériel	127,71 €	196,65 €	Achat matériel	- €	- €
Achats intendance	1 053,35 €		Achats intendance	- €	
Assurances et cotisations	771,39 €	773,87 €	Assurances et cotisations	7,38 €	- €
Auvergne /Bretagne	119,84 €	13 812,28 €	Auvergne /Bretagne	- €	13 812,28 €
Bourses de Baule et autres	200,00 €	- €	Bourses de Baule et autres	50,00 €	150,00 €
Bourse exposition	- €	2 797,30 €	Bourse exposition	- €	3 500,00 €
Buffet AG	628,73 €	980,00 €	Buffet AG	597,00 €	1 110,00 €
Communication	1 309,07 €	1 431,18 €	Communication	- €	- €
Cotisations adhérents	- €	- €	Cotisations adhérents	3 205,00 €	3 620,00 €
Divers	936,59 €	264,25 €	Divers	727,00 €	- €
Fête du Pont	116,51 €	232,50 €	Fête du Pont	885,00 €	800,00 €
Fonctionnement	936,90 €	1 803,56 €	Fonctionnement	52,68 €	50,00 €
Fournitures 402	1 205,94 €		Fournitures 402	- €	
Fournitures Dyane	556,20 €		Fournitures Dyane	- €	
Frais et incidents bancaires	105,55 €	16,14 €	Frais et incidents bancaires	- €	- €
Loto - Galette	- €	617,71 €	Loto - Galette	- €	1 238,00 €
Loyers local Baccon	660,00 €	660,00 €	Loyers local Baccon	240,00 €	303,00 €
Rallye des Jonquilles	- €	2 711,62 €	Rallye des Jonquilles	- €	2 590,00 €
Rallye des lumières	1 537,84 €	1 400,00 €	Rallye des lumières	1 795,00 €	2 500,00 €
Rallye du muguet	- €	2 709,51 €	Rallye du muguet	- €	2 590,00 €
Val So Beau	740,28 €		Val So Beau	543,20 €	
Rallye Petite Reine	1 359,72 €		Rallye Petite Reine	1 565,00 €	
Rallye Avant-guerre	1 626,00 €		Rallye Avant-guerre	1 560,00 €	
Rallies d'automne	3 555,90 €	5 470,00 €	Rallies d'automne	3 735,00 €	5 180,00 €
Rallies promenades	291,53 €	- €	Rallies promenades	340,00 €	- €
rdv mensuels	1 486,03 €	3 059,09 €	rdv mensuels	3 389,63 €	5 073,50 €
Restauration 402	3 932,25 €	8 225,81 €	Restauration 402	1 110,00 €	2 500,00 €
Sortie Rétromobile	- €	658,31 €	Sortie Rétromobile	- €	553,00 €
Subvention autre	- €	- €	Subvention autre	200,00 €	1 500,00 €
Subvention FDVA	- €	- €	Subvention FDVA	- €	- €
Subvention La Chapelle	- €	- €	Subvention La Chapelle	300,00 €	750,00 €
TOTAUX CHARGES	24 500,93 €	47 819,78 €	TOTAUX PRODUITS	22 101,69 €	47 819,78 €
RESULTAT	- 2 399,24 €				
TOTAL	22 101,69 €				

Madame Catherine LAPEYRONNIE, vérificateur aux comptes, propose, après avoir mené sa mission de vérification, d'approuver les comptes de l'année 2021 présentant un résultat déficitaire de 2 399,24 €.